Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire, pour la reconstruction de la Quatrième Internationale

Voix Ouvrière

ORGANE DE L'UNION COMMUNISTE (4e INTERNATIONALE)

Hebdomadaire : Parait le mercredi — N° 10 - NOUVELLE SERIE - 5° ANNEE — 31 JANVIER 1968 — PRIX : 1 F

L'affaire du PUEBLO

L'EST ASIATIQUE DANS L'ENGRENAGE GUERRIER AMÉRICAIN

L'ARMADA d'experts, de spécialistes, de commissions ou de sous-commissions n'a pas encore réussi à déterminer si le navire espion américain Pueblo s'est trouvé au-delà ou en-deçà des fatidiques 12 miles qui délimitent les eaux territoriales de la Corée du Nord et, sans doute, n'est pas près de le faire. Il est vrai que l'on n'accorde guère d'importance, ni d'un côté ni de l'autre, à cet aspect purement juridique de l'arraisonnement du Pueblo, tant il est clair, qu'en l'occurrence, cet aspect est sans commune mesure tant avec le contexte dans lequel cet arraisonnement eut lieu qu'avec les conséquences qu'il peut entrainer.

D'ailleurs, eaux territoriales ou pas, ce n'est pas sans indignation que la grande presse — stalinienne exceptée — dénonça l'acte « irréfléchi », voire « provocateur » des Nord-Coréens qui osèrent braver le « fair-play » international, en capturant un navire qui ne faisait, en somme, que ce qui est pratique courante en matière de relations internationales.

A quelques nuances près, la presse a repris les thèses américaines en accusant la Corée du Nord d'avoir menacé la sécurité des Etats-Unis.

Il est vrai que même les commentateurs favorables aux thèses américaines ont trouvé inexplicable et inexpliquée la raison pour laquelle le Pueblo attendit paisiblement près de deux heures après la première sommation qu'on le capture.

Provocation américaine pure et simple ? Geste de défense des Nord-Coréens ? La question n'est de toute manière pas là.

Peu importe de savoir si les Américains ont expressément provoqué l'incident ou s'ils s'en sont servis seulement comme prétexte en vue de préparer une escalade guerrière du même type qu'au Vietnam. De toute manière, dans l'un comme dans l'autre cas, c'est d'eux et d'eux seulement que dépend la situation dans cette région du monde. Eux seuls sont à même de contrôler le processus déclenché par l'affaire du Pueblo. Et c'est précisément parce que les prolongements de l'incident du navire espion dépendent des visées de la stratégie américaine dans l'Est Asiatique qu'il peut être grave de conséquences.

L'attitude temporisatrice de Johnson au lendemain de l'affaire tendrait certes à prouver que la direction politique de la bourgeoisie américaine n'a pas jugé le moment venu pour saisir le prétexte de l'affaire du Pueblo afin d'ouvrir un deuxième front dans le Sud-Est Asiatique. Mais comment expliquer alors les propos guerriers des milieux les plus proches de l'Etat-Major ? Comment expliquer le fait que cet incident a pris exactement la même tournure que la provocation de la baie du Tonkin qui, il y a trois ans, servit de prétexte pour commencer le bombardement du Vietnam du Nord et élargir la guerre vietnamienne ?

(Suite page 2)

SAVIEM-CAEN

La grève arme des travailleurs

Ils gardent encore leur calme, mais leur colère ne tardera pas à se manifester. Photo U.P.I.

LE mardi 23 janvier, les ouvriers de l'usine SAVIEM à Blainville-sur-Orne, près de Caen, se sont mis en grève illimitée.

En fait, la grève était déjà décidée la veille. Dès lundi après-midi on savait que la Saviem était en grève et dès 4 heures du matin, le mardi, les piquets de grève étaient en place.

Ce que réclament les travailleurs de la Saviem, c'est une augmentation de salaire de 6 % et l'application des dispositions de l'accord d'entreprise Renault : en particulier fonds de régularisation des ressources, garantie d'une augmentation de 4 % minimum par an.

(Suite page 6)

KHÉ-SANH

EST-CE UN NOUVEAU DIEN-BIEN-PHU ?

LA trêve du Tet, qui a commencé samedi matin et qui doit durer six jours pour le F.N.L. (alors que les Américains la limiteront aux 29 et 30 janvier) a considérablement ralenti, sinon suspendu, les combats autour de la base américaine de Khé Sanh. Mais la violence des premiers engagements, les effectifs et le matériel mis en œuvre par les combattants vietnamiens, tout, déjà, a contribué à faire de cette bataille l'une des plus importantes, au moins du point de vue militaire, de cette guerre.

Et la plupart des observateurs se demandent si le F.N.L., et les troupes Nord-Vietnamiennes qui participeraient aux combats, n'ambitionnent pas de remporter à Khé Sanh un succès analogue à celui qui voilà près de quatorze ans signa à Dien-Bien-Phu la fin de l'occupation française.

Personne ne peut savoir quel but les responsables militaires du F.N.L. et des troupes nord-vietnamiennes (on dit même que Giap dirigerait les opérations en personne) cherchent à atteindre, s'il s'agit seulement de fixer dans cette zone le maximum de troupes américaines pour dégager d'autres secteurs, ou si la base elle-même est l'objectif direct. Mais quoi qu'il en soit, il est certain que le problème ne peut pas se poser dans les mêmes termes qu'en 1954.

(Suite page 2)

LA JOURNÉE DU 25 JANVIER DANS LA METALLURGIE

(Voir page 6)

Un scandale LES FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LA S. N. C. F.

(Voir page 5)

PLAN DEBRE

UN CONSTAT DE FAILLITE

DEBRE, le ministre des Finances a présenté, avec force publicité, un « plan de relance » de l'économie française dont, paraît-il, les effets bénéfiques ne tarderont pas à se manifester.

En fait depuis de nombreux mois la stagnation économique est telle que certains milieux patronaux s'inquiétent de plus en plus de cette situation.

Pour le gouvernement la « bonne santé profonde » de l'économie française ne fait aucun doute et tout le mal provient principalement de la mauvaise conjoncture internationale.

Mais ce sont surtout les travailleurs et les masses laborieuses qui ressentent durement cette situation avec l'apparition d'un chômage important (450 000 chômeurs environ) et une augmentation considérable du coût de la vie depuis l'automne dernier.

Cette situation, le gouvernement Pompidou, comme n'importe quel gouvernement d'un pays capitaliste, n'a pas été capable de la prévoir. Mieux, au début, les Pouvoirs Publics se sont ouvertement réjouis de la fin de la surchauffe qui avait entraîné, du fait du manque de main-d'œuvre, des augmentations de salaire jugées « inconsidérées » et qui d'après les patrons et le gouvernement, mettaient l'économie française en état d'infériorité par rapport à celles des autres états du Marché Commun.

(Suite page 4)

L'AFFAIRE DU PUEBLO :

KHE-SANH

Est-ce un nouveau Dien-Bien-Phu ?

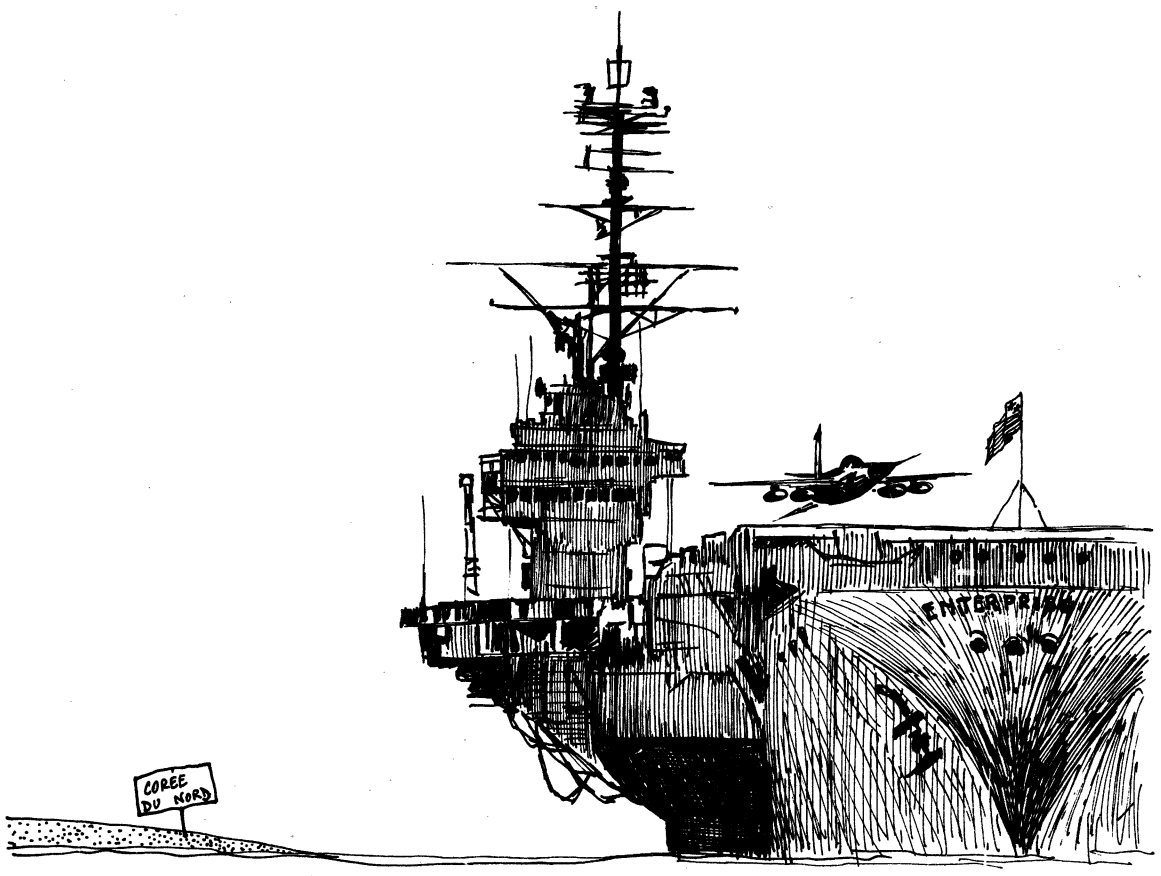

« La politique des canonnières » à l'ère atomique

(Suite de la première page)

Initialement, à Dien-Bien-Phu, ce ne fut pas le Viet-minh, mais l'armée française qui rechercha un succès déterminant. Le camp retranché devait attirer comme un piège le maximum de forces Viet-minh, qui, sorties de l'état de guerillas pour se concentrer, seraient ensuite facilement détruites, s'imaginait du moins l'Etat major français. Mais de toute manière, aucun homme politique de la bourgeoisie française n'espérait plus pouvoir écraser définitivement les forces du Viet-minh. Le but de l'opération était de mettre le gouvernement français en position de force pour négocier. Le général Navarre, qui commanda le corps expéditionnaire français durant la dernière année de la guerre, a raconté comment le président du conseil qui le nomma à ce poste définit sa mission :

« M. René Mayer m'exposa ses vues sur la situation en Indochine. Il la jugeait très mauvaise et ne pensait pas qu'il lui fût possible de lui apporter une solution favorable. Le problème consistait selon lui, à trouver une « sortie honorable »... »

On sait comment les grandes idées stratégiques des chefs militaires français se brisèrent contre la volonté, le dévouement sans limite à leur cause, des combattants vietnamiens. Et si Dien-Bien-Phu constitua bien une « sortie » pour l'impérialisme français, elle fut sans doute bien moins « honorable » que celle qu'il désirait.

Mais il faut bien comprendre que ce n'est pas la défaite militaire de Dien-Bien-Phu qui contraignit l'impérialisme français à négocier à Genève. Cette défaite illustrait certes les difficultés militaires qu'il éprouvait à se maintenir en Indochine, mais il n'était pas dans les moyens des combattants Viet-minh de le rejeter à la mer.

Et aujourd'hui, il est encore bien plus inconcevable d'imaginer que les troupes américaines puissent être rejetées à la mer.

Certes, les combattants vietnamiens disposent maintenant de bien plus de moyens qu'avant 1954. L'existence d'un Nord-Vietnam indépendant, capable de fabriquer du matériel de guerre, de recevoir une certaine aide dans ce domaine de l'U.R.S.S. et de la Chine, a considérablement renforcé leur armement.

Pour la première fois depuis le début des hostilités les soldats américains se sont trouvés à Khé-Sanh sous le feu de pièces d'artillerie de gros calibres installées en territoire sud-vietnamien. Et si la présence de blindés nord-vietnamiens a finalement été démentie, un porte-parole américain a affirmé que des chars légers et des engins de reconnaissance de fabrication soviétique auraient été capturés par les forces gouvernementales laotiennes sur la piste Ho Chi-minh.

Mais les combattants vietnamiens ne font plus face à un impérialisme de second ordre comme l'impérialisme français, mais au plus puissant de tous les impérialismes. Les troupes qu'on leur oppose sont infiniment plus nombreuses, et dotées d'un matériel infiniment plus important.

Khé-Sanh sera peut-être une grande victoire pour le Viet-cong. Il parviendra même peut-être dans l'avenir à détruire d'autres bases américaines, mais il n'y a aucune force au Vietnam même capable de contraindre l'Etat major américain au réembarquement.

Et la tragédie du peuple vietnamien, c'est que depuis des années que dure cette sale guerre, et malgré les discours de Johnson, il est clair que ni le gouvernement, ni l'Etat-major américain ne sont disposés à une solution négociée. Tout semble prouver au contraire que les dirigeants américains ont choisi de se maintenir là-bas coûte que coûte.

C'est pourquoi la seule aide véritable que l'on puisse apporter aux combattants vietnamiens, ce n'est pas seulement de leur envoyer quelques médicaments, ce ne serait pas seulement non plus de leur expédier des armes, ce serait de mener, dans les citadelles mêmes de l'impérialisme, les pays industrialisés de l'Europe de l'ouest et de l'Amérique du nord, une lutte déterminée contre le système capitaliste, responsable de cette guerre. Car il apparaît de plus en plus clairement, dans le contexte international, que les U.S.A. se refusent à toute solution politique, et donc, qu'il n'y aura pas de paix possible, pour le peuple vietnamien, tant que l'impérialisme n'aura pas été détruit.

Et pourtant, aucun peuple n'a mérité plus que lui de pouvoir vivre libre et indépendant. Depuis plus de vingt ans que dure le combat contre l'oppression impérialiste, française d'abord, américaine ensuite, ses fils n'ont cessé de donner au monde des exemples de courage et de combativité. Que ce soit à Dien-Bien-Phu, à Dak-To ou à Khé-Sanh ils ont montré ce que peut, contre toute la technique militaire industrielle, la volonté d'hommes qui ont porté au plus haut degré les qualités d'abnégation et de dévouement intégral à leur cause. Ils sont un exemple pour l'humanité. Et c'est pourquoi aussi leur combat ne prend tout son sens que dans le cadre d'une lutte de tous les travailleurs, de tous les opprimés pour le socialisme, pour la libération de l'humanité toute entière.

Christian JUNG.

L'est asiatique dans l'engrenage guerrier américain

(Suite de la page 1)

Les nuances dans l'attitude des dirigeants politiques américains, d'une part, et du haut Etat-Major, d'autre part, se dessinent sur une même toile de fond.

La bourgeoisie américaine prévoit la troisième guerre mondiale à brève échéance, en tout cas, à suffisamment brève échéance pour que son appareil militaire subordonne tant sa stratégie que sa tactique à cette éventualité.

Mais le processus qui mène à cette guerre n'a, pour l'heure, aucun caractère irréversible et le comité exécutif de la bourgeoisie américaine qu'est le gouvernement Johnson en est encore maitre.

Cependant, s'il appartient au gouvernement, aux civils de décider cette guerre, il appartient à l'armée de la préparer aujourd'hui et de la mener demain. Et si pour le gouvernement, la guerre est une éventualité, pour l'Etat-Major, c'est un but. Le gouvernement raisonne en termes politiques, parce que, aujourd'hui encore, il a le choix ; l'Etat-Major, lui, raisonne déjà en fonction de la guerre à venir. La préparation de la guerre a ses impératifs propres qui ne laissent pas de place aux tergiversations, aux hésitations ou aux tâtonnements des politiciens.

Pour l'éditorialiste du « Monde », si la responsabilité de la Corée du Nord dans l'affaire du Pueblo ne fait pas de doute, c'est parce que « à moins de prêter au président Johnson et à ses généraux l'intention secrète de mettre le feu à l'Asie toute entière, on voit mal comment les Etats-Unis, au point où ils en sont dans la guerre vietnamienne, pourraient risquer l'aventure d'un « second Vietnam ».

Mais l'objectif dudit Johnson et desdits généraux est précisément de mettre le feu, et pas seulement à l'Asie toute entière. Et si leur opinion diverge, c'est uniquement sur l'opportunité du moment et non sur le but visé.

Les généraux, eux, préparent la guerre en professionnels de la guerre. Ils savent que pour la généraliser, il faut passer par un certain nombre d'étapes. La Corée en est une. Au point de vue stratégique, l'attaque de la Corée ne serait pas une « aventure », mais la suite logique et nécessaire de la guerre au Vietnam.

Aussi, en poussant à la guerre en Corée, au besoin grâce à des provocations, au besoin contre l'avis ou sans l'avis du gouvernement, l'armée fait ce qu'elle estime être son devoir.

Avec l'affaire du Pueblo, les Etats-Unis font, une fois de plus, l'expérience de la dialectique des relations entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire d'un pays en guerre. Les U.S.A. n'en ont d'ailleurs pas le monopole ; la France fut bien placée pour connaître ce qu'est et ce que peut un Etat-Major voulant forcer la main du gouvernement.

La direction politique de l'impérialisme américain a certainement bien des raisons pour freiner l'ardeur excessive de ses guerriers, et la moindre n'est sans doute pas l'insuffisante préparation morale et psychologique du peuple américain lui-même. Mais cette préparation se fait précisément à travers des incidents comme celui que la Corée vient de connaître.

En ce sens et quand bien même l'affaire du Pueblo n'aura pas été montée en épingle, de propos délibéré, par le gouvernement lui-même, quand bien même elle n'aura pas été cette fois-ci encore le prétexte de l'ouverture d'un deuxième front, le monde vient de franchir une nouvelle étape sur la voie qui mène vers une nouvelle guerre mondiale.

G. KALDY.

ON N'ARRETE PAS LE PROGRES

Dans les Alpes, une nouvelle station de sports d'hiver de grand luxe a été inaugurée récemment. Une particularité : il est prévu d'y construire un abri anti-atomique de 4 000 places.

On peut en rire ou hausser les épaules. Il vaut mieux réfléchir.

Ce petit fait parmi tant d'autres prouve que l'on se prépare le plus sérieusement du monde à la future troisième guerre mondiale. Et celle-là risque bien d'être la « der des der ».

A moins que l'on songe enfin à mettre hors d'état de nuire nos futurs assassins.

PERMANENCES

★ **PARIS :**

Ve arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine, **tous les samedis, de 15 à 17 h.**

Xe arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, **le samedi de 16 h à 20 h,** 29, rue Château-Landon, Paris-10e.

XIe arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, av. Philippe-Auguste, **le mercredi, de 17 h 30 à 19 h.**

XIIIe arrondissement : Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117, avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, **le jeudi, 17 h 30 à 19 h.**

XIVe arrondissement : Café Champagne, 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : **le mercredi, de 18 h 15 à 19 h 15.**

XVe arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

XVIIIe arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro: Porte de Clignancourt, **le mardi, de 17 h 30 à 19 h.**

★ **BANLIEUE :**

ASNIERES. — Café « Le Cadran », place Voltaire, **le mercredi de 18 h à 19 h.**

AULNAY-S/-BOIS. — Café « Le Commerce », 8, bd Gallieni (place de la gare), **tous les vendredis de 18 h à 19 h.**

BOULOGNE-BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 155, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), **jeudi, de 18 h à 19 h.**

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), **le vendredi de 17 h 30 à 19 h.**

LEVALLOIS. — Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet - rue A.-France), **tous les mercredis, de 17 h 30 à 19 h.**

★ **PROVINCE :**

BESANÇON. — « Café le National », quai de Strasbourg, **tous les mercredi** de 18 h à 19 h 30.

BORDEAUX. — Café « Le Régent », cours Victor-Hugo, **tous les vendredis de 18 h à 19 h.**

LYON. — Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), **le samedi, de 17 h à 20 h.**
— Café « Les Etats-Unis », 137, avenue du Pr-Beauvisage, Lyon-8e, **le mercredi, de 18 h à 19 h.**

BRIVE. — Café du Musée, boulevard du Salan, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

CLERMONT-FERRAND : « Bar Square », place des Carmes-Déchaux, **le vendredi de 12 h à 14 h.**
— « Bar du Pont », rue Fontgière, **le vendredi de 12 h à 14 h.**

DIJON. — Café « La Renaissance », rue Chabot-Charny, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**

GRENOBLE. — « Café d'Autrans », 5, cours Berriat, **tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 h.**
— Café « Le Normandy », place Grenette, **tous les jeudis, de 15 à 17 h.**

LILLE. — Café « Le Saint-Michel », place Philippe-le-Bon, **tous les mercredis, de 16 h à 17 h 30.**

MARSEILLE. — Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (pl. d'Aix), **tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30.**

ROUEN. — Café « Le Bretagne », place du Vieux-Marché, **tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-CHAMOND. — Au « Bon Accueil » (J. Jacquet), 6, rue Saint-Etienne, **tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-ETIENNE. — Café « Ambiance Bar », 2, rue des Tréfileries, **tous les jeudis de 15 h à 16 h.**

SAINT-NAZAIRE. — Café « Paris-Sports », place Marceau, **le samedi, de 16 h à 17 h.**

SOCHAUX. — Café Allemann, **le vendredi 2 février de 12 h à 13 h.**

TOULOUSE. — Café « Le Béarn », place Saint-Michel, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**

T. V. A.
VIE PLUS CHÈRE POUR LES TRAVAILLEURS
PAGE 12
l'Humanité nouvelle
« PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, NATIONS ET PEUPLES OPPRIMÉS, UNISSEZ-VOUS ! »
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE DE FRANCE
LA CLASSE OUVRIÈRE RETROUVE SON PARTI
PAGES 3 à 9
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La classe ouvrière le sait-elle ?

Les Prochinois viennent de créer le P. C. M. L. F.

Il y a loin des désirs à la réalité

LORS de son congrès, tenu les 30 et 31 décembre 1967, le Mouvement Communiste-Marxiste Léniniste de France, organisation pro-chinoise française, décidait de se constituer en parti. Et l'Humanité Nouvelle, **organe de ce parti, commentait ainsi, le 11 janvier, cette décision en titrant : « la classe ouvrière retrouve son parti ».**

Nous sommes profondément convaincus, nous qui militons au sein du mouvement trotskyste, qu'il est d'une nécessité vitale que la classe ouvrière se donne le parti révolutionnaire prolétarien qui lui fait défaut depuis des décennies, non seulement en France, mais à l'échelle mondiale.

Lorsque sous l'égide de Trotsky, se fondait la IVe Internationale, en 1938, son programme proclamait dès les premières phrases : « la situation politique dans son ensemble se caractérise avant tout par la crise historique de la direction du prolétariat...

Sans révolution sociale, et ce dans la prochaine période historique, toute la civilisation de l'humanité risque d'être emportée par une catastrophe. Tout dépend du prolétariat, et au premier chef, de son avant-garde révolutionnaire. La crise historique de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire. »

Nous sommes donc trop convaincus, et depuis trop longtemps, de l'importance de cette question pour la traiter avec mépris ou même avec légèreté. Elle exige d'être traitée par les militants révolutionnaires avec le plus grand sérieux. Et il n'est pas sérieux, à notre avis, de croire qu'il suffit d'un congrès, de la décision d'un groupe de militants quelles que soient leur bonne volonté et leur bonne foi, pour que cet outil qui manque à la classe ouvrière — son parti — devienne enfin une réalité.

Certes, face aux trahisons répétées du P.C.F. qui, chaque fois que les travailleurs mettent en cause l'ordre bourgeois, se retrouve du côté des défenseurs de cet ordre — et ce ne sont pas les travailleurs de la Rhodiaceta qui nous démentirons — la tentation est grande de proclamer un autre parti. Un parti qui offrirait d'autres horizons que ceux que nous offre Waldeck Rochet. Un parti qui, plutôt que d'attendre que Mr Mitterrand se penche sur le sort des ouvriers, décide d'entrainer le prolétariat à l'assaut du système capitaliste. D'autres, avant les pro-chinois, au sein même du mouvement trotskyste ont succombé à cette tentation. Mais, en politique, comme dans d'autres domaines, l'impatience ne peut constituer une justification.

Il ne suffit pas de planter son drapeau en terre pour que la classe ouvrière le reconnaisse pour sien. Il ne suffit pas de voter la création d'un parti pour que « la classe ouvrière retrouve son parti ». Les choses ne sont, malheureusement, pas aussi simples.

Si, aujourd'hui, pour la classe ouvrière française, le P.C.F. porte de moins en moins les espoirs d'une transformation radicale, révolutionnaire, de la société, les groupes qui se sont constitués à sa gauche n'ont pas encore pu gagner sa confiance, une confiance qu'elle n'accordera pas sur la foi de bonnes et belles paroles. Elle veut voir, vérifier ce que recouvrent ces discours, d'autant plus que d'autres, tenant les mêmes discours, les ont trahis. Et en cela elle a raison. C'est pour cela que le parti ouvrier révolutionnaire n'existera que si, à travers leur expérience quotidienne, à travers leur lutte, les travailleurs peuvent vérifier, des dizaines, des centaines de fois, non seulement la justesse des idées que défendent les militants révolutionnaires, mais aussi leur dévouement à ces idées, non seulement la justesse de la politique du parti, mais aussi la compétence des militants qui la défendent, à leur côté, à l'atelier.

Certains penseront peut-être que ce n'est là que querelles de mots, qu'il est inutile et formel de chicaner sur un titre. Et pourtant, la chose n'est pas sans importance. Car la décision du M.C.M.L.F. de se constituer en parti dénote, même s'il s'en défend quelquefois dans ses textes, des illusions sur les tâches qu'il aura à accomplir s'il veut devenir le parti qu'il croit avoir créé le 31 décembre dernier.

En admettant, bien sûr, que ce mouvement puisse donner un jour, ce parti révolutionnaire, ce que nous ne croyons pas. Car les illusions qu'il manifeste, en se proclamant parti, procèdent d'une conception fausse de la lutte prolétarienne.

Et cela est, chez ces militants, lié à leur conception plus générale qui les fait se réclamer du sinistre Staline et de l'ensemble du stalinisme.

En se mettant à cette école, ces militants ont pris l'habitude — ou, pour certains, ils n'ont pas su la perdre — de se poser d'emblée comme les seuls chefs autorisés d'une classe ouvrière réduite au rôle de troupe docile.

C'est à cette école encore qu'ils ont appris l'art de la falsification, de l'amalgame et de la calomnie, à moins qu'il s'agisse, là encore, d'une habitude dont ils n'ont pas su se défaire.

Et, à notre avis, ce n'est pas en reprenant fidèlement les versions staliniennes de « l'histoire du P.C. (b)», ce n'est pas en ressassant les histoires « à faire peur aux enfants » sur les trotskystes qui seraient, tour à tour, au gré des vents, des agents du Mikado, de l'Angleterre, de Hitler, de De Gaulle, des trusts ou de la C.I.A. Ce n'est pas par ces méthodes qu'ils contribueront à gagner la confiance révolutionnaire du prolétariat, à élever la conscience socialiste de leurs militants. Ce n'est pas cette voie qui mènera à la construction du parti de la classe ouvrière.

J.-P. VIAL.

GRECE :

A défaut d'être ministre Andréas Papandréou pourrait envisager de se faire guerillero

ANDREAS Papandréou, fils de l'ex-premier ministre de Grèce Georges Papandréou, libéré après huit mois passés dans les prisons de la junte militaire qui gouverne à Athènes, et réfugié à Paris, a donné jeudi dernier une interview au journal Le Monde. **Il y affirme, en substance, que si l'effondrement de la dictature ne pouvait être obtenu pacifiquement la guérilla serait inéluctable.**

La déclaration a de quoi surprendre sinon ravir. M. Papandréou père, leader de l'Union du Centre, parti politique auquel appartenait également le fils, était revenu dans son pays, à la fin de la seconde guerre mondiale, dans les fourgons de l'armée britannique. Et, ayant ainsi nettement choisi son camp, il participa à la répression dirigée contre les forces populaires de l'ELAS, à direction communiste, celles justement qui avaient organisé la guérilla contre les fascistes allemands et grecs.

Plus récemment, il fut chef du gouvernement pendant deux ans, en 1964 et 1965. Le parti communiste grec, interdit depuis 1945, l'est resté. Et Andréas Papandréou, à qui « le rétablissement complet de la démocratie » est aujourd'hui si cher, s'accommoda fort bien, semble-t-il, de la prolongation de cette situation, alors que son parti, au pouvoir, était en mesure d'y mettre fin.

Surtout, alors qu'il avait prévu la possibilité d'un coup d'Etat militaire depuis des mois, parait-il, qu'a-t-il donc fait pour organiser et armer le peuple grec et la classe ouvrière grecque, afin de les mettre en mesure de prévenir l'action des colonels ou des généraux ?

Il a été surpris, confie-t-il au journaliste du « Monde », parce qu'il s'attendait à un complot des généraux... et que ce sont les colonels qui ont réalisé ce putsch. Belle excuse ! Si le peuple grec avait été mis en mesure de résister à l'entreprise des généraux, il l'aurait été aussi face à celle de leurs subalternes.

Mais Andréas Papandréou préférait, c'est évident, que les travailleurs grecs fassent confiance au bulletin de vote et ne pensent pas au fusil pour défendre leurs droits. On peut être sûr qu'il n'a, en tous cas, rien fait pour leur suggérer la deuxième solution.

Aujourd'hui, les militaires ayant pris le pouvoir directement en main, et décidé de se passer des services des politiciens de son espèce, Andréas Papandréou parle des « erreurs » du gouvernement de son père en 1964-65 (mais pas des crimes commis par les gens de son parti en 1945). Il évoque même la possibilité d'organiser la guérilla.

Parce que les événements des derniers mois l'ont brusquement converti à la cause des opprimés ? Ou pour rééditer la brillante opération réussie, il y a plus de vingt ans, par M. Papandréou père : se présenter comme l'un des dirigeants de la résistance à l'oppression pour, le moment venu, la détourner ou la trahir plus facilement ?

J. MORAND.

Le scandale des Services Secrets Italiens :

LES CARABINIERS AU SERVICE DE QUI ?

SCANDALE politique en Italie. Suite à une plainte en diffamation déposée l'été dernier par le général De Lorenzo ex-chef d'Etat major de l'armée, se déroule devant la quatrième Chambre italienne le procès de l'hebdomadaire de gauche « L'Espresso ». Ce journal est mis en cause pour avoir révélé en mai 1967 que trois ans plus tôt le général De Lorenzo avait préparé, par une mise en fiche scrupuleuse et détaillée, l'arrestation de plusieurs milliers de personnalités politiques italiennes en pleine crise gouvernementale. Il ne s'agissait alors, ni plus ni moins que de préparer la formation d'un gouvernement extra-parlementaire, par la mise sous les verrous du personnel politique classique de la démocratie italienne.

Depuis ces révélations, le général a été destitué et envoyé en mission d'études aux chantiers navals du Japon pour le compte d'une firme d'Etat. Malgré cet éloignement et bien qu'on ait tout fait pour étouffer l'affaire, c'est — ironie du sort — la suite judiciaire donnée à sa maladroite plainte en diffamation qui ramène le problème au premier plan de l'actualité politique italienne.

En effet le procès tourne à l'avantage de l'Espresso qui a pu apporter les preuves de ce qu'il avançait en mai dernier. Et comme toujours en pareil cas, le nombre des personnalités compromises par leur complicité, ou tout simplement leur silence, est tel que le gouvernement Moro se voit aujourd'hui contraint de poser à ce sujet la question de confiance.

L'affaire est évidemment compliquée et remonte à 1964. De Lorenzo longtemps chef des Services Secrets Italiens, le SIFAR, était depuis deux ans commandant en chef des carabiniers (équivalent italien de notre gendarmerie). Et il semble confirmé qu'il utilisa fort judicieusement ce dernier poste au profit de ses activités de contre-espionnage.

Bien entendu aujourd'hui chacun prétend tout ignorer de ses activités : ni le ministre de l'intérieur, ni le ministre de la défense, ni le chef d'Etat major de la défense nationale, ni le chef d'Etat major de l'armée, ni même le commandant général adjoint des carabiniers. Les services secrets fonctionnaient donc tout seuls... Et de Lorenzo aurait pris sous son bonnet de dresser le fameux plan d'alerte qui prévoyait en 1964 l'arrestation de milliers de personnes et il aurait communiqué ses ordres aux carabiniers sous le couvert du secret d'Etat.

Mais comme en fin de compte la crise gouvernementale de 1964 fut résolue dans un sens « modéré » le général n'eut pas à appliquer son plan. A quel chantage se livra-t-il ? Nul ne sait, mais tout le personnel politique du gouvernement lui fut alors reconnaissant, socialistes compris, « l'Unita » elle-même lui trouva des mérites et une promotion inespérée vint couronner sa carrière puisqu'il fut nommé chef d'Etat major de l'armée italienne. Cela dura trois ans... jusqu'aux révélations de l'Espresso. Celles-ci furent gênantes pour tout le monde, les socialistes eux-mêmes mirent des mois à se décider à réclamer toute la vérité. Ils y étaient poussés par le parti communiste et le « Parti socialiste d'unité prolétarienne ». Maintenant le scandale est tel qu'un journal de droite a pu accuser Nenni d'avoir reçu 5 millions de lires du SIFAR.

Bien entendu on assure que toute la vérité sera faite. L'armée, les carabiniers, l'Intérieur, tous protestent sur leur honneur. Une brebis galeuse ne suffit pas à contaminer le troupeau. Les corps d'élite restent les corps d'élite. On connait la chanson. L'affaire Ben Barka nous a familiarisé avec le problème. L'Italie trouvera ses Leroy, ses Souchon, ses Voitot. Il y aura quelques démissions, peut être quelques arrestations et les forces de répression redeviendront pures et loyales. Ouf!

Mais pour l'homme de la rue quelque chose aura quand même changé. Sa confiance dans l'Etat et ses serviteurs. Car si dans la vie ordinaire, les hommes politiques, les grands administrateurs, les juges, les généraux et les hauts policiers maintiennent la fiction d'un pouvoir d'Etat intègre et indépendant, de temps en temps quelques « erreurs » viennent révéler au grand public, la profonde corruption de ce personnel servile. De temps en temps, il apparait aux yeux de tous cette vérité que les marxistes ont affirmée il y a bien longtemps : l'Etat, ce sont des bandes d'hommes armés. Des mercenaires au service exclusif de la classe dominante. Et quand cette classe devenue décadente, réactionnaire, profondément dégradée et pourrie se maintient envers et contre sa propre décomposition, alors ses serviteurs se montrent de plus en plus incapables de lui sauver la face et la mise.

Michèle TOURNY.

FAITS DIVERS

DETOURNEMENT de fonds, falsification de chèques, telles sont les charges qui pèsent sur M. Paul Cléricy qui semble avoir de sérieux démêlés avec la justice. Ceci pourrait apparaître comme un fait divers très banal, dont la presse d'information se fait volontiers l'écho, si M. Cléricy n'était pas maire de Castagniers, député F.G.D.S. des Alpes-Maritimes et s'il n'avait choisi comme défenseur Maître... Tixier-Vignancour !

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste s'est, bien entendu, nettement démarquée de M. Paul Cléricy qui a été suspendu de la Convention des Institutions Républicaines. Et le bureau départemental a tenu à rappeler que « la personne de M. Paul Cléricy ne doit en aucun cas être assimilée au programme et aux idées de la Fédération de la Gauche ».

L'U.N.R., il n'y a pas si longtemps, avait les mêmes ennuis avec un de ses « enfants », M. Francisci, tenancier de maisons de jeux et autres cercles culturels.

Il y a décidément du beau monde parmi les politiciens bourgeois. Et il faudra bien que les travailleurs se décident à faire leur politique, s'ils ne veulent pas risquer d'être « représentés » par de semblables individus.

F. D.

Tous dans la course ...au chômage

LES augmentations des prix qui se succèdent depuis le retour des vacances, celles déjà provoquées ou qui le seront vraisemblablement par l'application de la TVA, préoccupent, à juste titre, tous les travailleurs, mais certainement moins, beaucoup moins, que les menaces grandissantes du chômage.

Car le chômage, même s'il ne frappe qu'une partie des travailleurs, diminue par ses répercussions le niveau de vie de tous.

Une fraction importante des travailleurs réduits au chômage, cela veut dire l'insécurité pour tous, cela entraîne la baisse des salaires de ceux qui ont « la chance » d'avoir du travail ; cela renforce la morgue des patrons et de ses chiens de garde, cela empire les conditions de travail. Le chômage, même d'un travailleur sur dix, c'est la fin des « lois sociales », c'est la fin des « avantages acquis » sur lesquels les patrons s'empresseront de s'asseoir.

Voilà pourquoi le chômage est, pour les travailleurs, le pire des fléaux.

Mais pourquoi le chômage menace-t-il, même dans les sociétés les plus riches : l'Europe et même les U.S.A. ? Pourquoi le progrès ne peut-il être continu sans que ce cataclysme vienne périodiquement frapper l'économie ?

N'y a-t-il rien à faire pour s'en préserver ?

Malheureusement non, quoi qu'on nous en dise. Tout au moins sans transformer profondément l'économie, sans la transformer comme aucun patron, comme aucun gouvernement à la solde des patrons n'acceptera de le faire : ce serait supprimer les patrons.

Le chômage, en effet, est dû au fait que les usines sont la propriété des patrons (qu'ils soient des sociétés « anonymes » ne change rien) qui entrent en concurrence les uns avec les autres. Prenons l'automobile par exemple. La production de l'industrie automobile n'est pas organisée en fonction des besoins et, ceux-ci satisfaits, les forces productives éventuellement disponibles consacrées à d'autres productions.

Non ! Chaque firme est en concurrence forcenée avec les autres. Il lui faut, pour survivre, produire chaque année plus que l'année précédente. Produire et vendre. Mais vendre à un prix fort, permettant d'investir des sommes de plus en plus grandes... pour augmenter les capacités de productions. Ces dernières, du fait que toutes les firmes en font autant, dépassent, et parfois de beaucoup, les possibilités du marché. Un jour ou l'autre c'est la mévente et la crise. Si cette crise frappe une grande industrie, elle peut s'étendre à toutes les autres branches : les ouvriers au chômage n'achètent plus d'appareils électroménagers, ne vont plus au spectacle, etc...

Pour supprimer le chômage, il faudrait supprimer la concurrence. Il faudrait produire en fonction des besoins réels de la société, sans que les uns cherchent à s'enrichir au maximum quitte à acculer les autres à la ruine. Il faudrait donc supprimer les patrons, nationaliser toute l'industrie et produire selon un plan. C'est cela le socialisme ! Et c'est cela seul qui peut supprimer définitivement la perspective du chômage, en même temps que la guerre d'ailleurs.

Mais quand on nous dit que le gouvernement peut prendre des mesures, on nous ment ! Quand on nous dit qu'on peut écarter le chômage sans supprimer la propriété privée des usines, on nous ment aussi !

Et on nous ment encore quand on nous dit qu'on écarterait pour nous-mêmes le chômage en étant solidaires de notre entreprise, de notre patron, que si on travaille plus, et mieux, et plus longtemps, et pour moins cher, on l'aidera à « soutenir la concurrence ». On nous ment, car ce qu'on l'aidera, c'est, au mieux, à mettre les autres au chômage. Et « les autres » au chômage, c'est quand même le chômage avec toutes les conséquences sur les salaires et les conditions de travail de tous.

Le chômage, c'est la preuve que les patrons, le capitalisme, ne peuvent pas gérer correctement la société moderne.

Le chômage c'est la preuve que l'économie planifiée est nécessaire.

En attendant, nous devons refuser d'être dupes, refuser de laisser licencier des camarades sous prétexte de manque de travail. Le travail doit être réparti entre tous ! Et si les patrons n'y arrivent pas, qu'ils laissent la place aux travailleurs !

Editorial des bulletins d'entreprise

Dans les banques :

Les jeunes et l'embauche

LA condition d'employé de banque devient de moins en moins « confortable », car là aussi le patronat commence à limiter l'embauche, à devenir exigeant et à licencier plus facilement.

L'ensemble des employés de banque ne sent pas encore sa garantie de l'emploi menacée, car ce sont les jeunes qui sont les premiers touchés.

Au Crédit Lyonnais

Au Crédit Lyonnais, les conditions d'admission se sont bien modifiées depuis quelque temps. Il faut littéralement montrer « patte blanche » pour obtenir le petit emploi minable et les maigres 550 F qui constituent le salaire d'embauche. Il faut avoir des diplômes, une « bonne moralité » (enquête sur les antécédents familiaux), une tenue et un genre qui conviennent à la direction et satisfaire à un examen dont le niveau exigé est sans comparaison aucune avec l'emploi : classer ou compter des coupons toute la journée.

Il y a quelques années, il suffisait de sortir d'un C.E.G. et de réussir un examen pour la forme, mais c'était une période de plein emploi et le Crédit Lyonnais avait maintes difficultés à recruter du personnel.

(Photo V.O.)

Cela l'avait d'ailleurs contraint de reporter le salaire d'embauche, de 500 à 550 F.

Mais aujourd'hui la direction se sent à l'aise, le chômage va grandissant, elle peut choisir et, sur des centaines de jeunes qui posent leur candidature, seuls quelques dizaines bénéficient des places disponibles. Et puis elle restreint les quelques avantages qui favorisaient un peu les jeunes dans la profession : à partir de janvier la titularisation n'intervien-

dra plus avant 18 ans. L'abattement d'âge devra donc subsister 2 ans, 2 ans durant lesquels ils n'auront pas la certitude de conserver leur emploi, 2 ans durant lesquels ils devront se contenter des 550 F de l'embauche et ne pas bénéficier des avantages que comporte la titularisation.

La direction s'imagine ainsi qu'ils se tiendront « tranquilles », mais là elle se trompe et les récents mouvements l'ont prouvé, c'est une majorité de jeunes qui y a participé et leur combativité ne s'émoussera pas aussi facilement qu'elle le croit.

A la Société Générale

A la Société Générale pour l'embauche des jeunes, les banquiers exigent en plus de diplômes, une moralité irréprochable, une tenue « stricte » (la cravate et des cheveux courts sont de rigueur à la Société Générale et ceux qui quittent la veste pendant le travail sont « mal vus »).

Les banquiers profitent de l'abondance des postulants pour tenter de caporaliser la jeunesse et de la mettre au pas. Il faudra donc plaire à la direction pour avoir le droit de se faire exploiter et gagner un salaire de misère : 550 F par mois à l'embauche et ce sera à prendre ou à laisser, car les patrons peuvent se permettre un large choix : les mécontents sont vite écartés.

Pour ceux qui seront retenus, environ 1 sur 6, on leur fait un odieux chantage : 3 mois d'essai et 1 an avait d'être titularisés pendant lequel il faudra se montrer docile, savoir s'adapter à l'exploitation, prouver que l'on est capable de travailler bien, beaucoup et vite; en fait douze mois de conditionnement dans l'incertitude d'être celui qui fera l'affaire et que la direction gardera.

Aux jeunes embauchés, les patrons font miroiter les possibilités d'un « brillant avenir », mais ceci n'est qu'un leurre et les jeunes le savent et prennent de plus en plus conscience que les patrons spéculent sur leur dos, et que l'amélioration de leur sort ne viendra pas des banquiers mais de la lutte contre les banquiers.

PLAN DEBRÉ : UN CONSTAT DE FAILLITE

(Suite de la première page)

C'est donc sans déplaisir que l'on enregistra l'apparition d'un ralentissement de l'économie, le but à atteindre étant une croissance moyenne de 5 % l'an environ pour 1968 et la formation d'une masse de chômeurs de 700 000 personnes en 1970.

Malheureusement si le rythme actuel continue, le nombre de chômeurs sera sans doute atteint, mais la progression économique ne parviendra pas aux 5 % souhaités par le V[e] Plan.

Debré a donc décidé d'apporter « une aide » à l'économie pour permettre cette relance dont on parle tant.

Ce n'est d'ailleurs par la première fois. Déjà à l'automne dernier le gouvernement avait décidé de favoriser la consommation en réduisant de 100 F l'impôt sur le revenu versé par tous les contribuables qui payaient moins de 1 000 F d'impôt (soit environ 60 % des assujettis). Cette mesure était d'ailleurs compensée par l'institution de deux impôts nouveaux, le premier sur l'essence, l'autre sous forme d'une taxe sur l'essieu pour les transports routiers.

De plus, pour stimuler le commerce, le Ministère des Finances annonçait à la fin de l'année l'octroi du droit de déduction de la T.V.A. des stocks du commerce de détail qui était présenté comme un cadeau aux petits commerçants, et la récupération de la moitié de la T.V.A. grevant les investissements. Cette dernière mesure était sans doute économiquement la plus importante et correspondait à une aide directe de l'état aux grosses sociétés capitalistes qui se voyaient ainsi moins imposées.

Mais toutes ces mesures n'ont eu en fait aucun résultat concret. Les stocks de l'industrie sont toujours aussi importants et nul n'est capable de dire quant cette situation se terminera.

C'est dans ce contexte que se place le lancement du plan Debré N° 2 qui apparaît plus ou moins comme une réédition du plan N° 1.

Les mesures les plus commentées par la presse ont été la réduction de 15 % de l'acompte provisionnel de l'impôt sur les personnes physiques à verser en février, l'augmentation de 4,5 % d'allocations familiales et l'augmentation de 100 F de la retraite des vieux.

Pour importantes qu'elles soient pour les travailleurs ces mesures restent en fait dans des limites extrêmement modestes. En effet le « manque à gagner » enregistré par l'état au titre de ces mesures « sociales » s'élève à 1 160 millions de francs alors qu'une augmentation générale des salaires de 1 % se traduirait par une augmentation de deux milliards de la masse salariale globale. Mais la partie la plus importante du plan Debré est consacrée à un programme d'accélération des dépenses publiques d'équipement et de grands travaux. Le montant de ces dépenses, ajouté à celles qu'occasionneront la déduction intégrale de la T.V.A. pour les investissements (c'est-à-dire qu'auparavant on faisait cadeau de 50 % de la T.V.A. aux industriels, maintenant le cadeau s'élève à 100 %), s'élévera à environ la moitié des trois milliards consacrés à la relance. Ce sont donc les capitalistes les principaux bénéficiaires de ce plan. Mais cette fois-ci la relance sera-t-elle effective ?

Encore une fois Debré n'en sait rien. C'est d'ailleurs pourquoi, au cas où ces mesures n'auraient pas l'effet escompté, le Ministre des Finances prévoit un troisième plan pour... juin 1968 destiné lui aussi à relancer l'économie.

A lui seul cet exemple est suffisant pour montrer l'impuissance de l'état bourgeois, aussi « interventionniste » soit-il, à maitriser les phénomènes économiques.

D'autre part les travailleurs ne peuvent pour leur part rien attendre de tels plans sociaux. Car l'argent généreusement distribué aux capitalistes pour refaire tourner l'économie, et dans une moindre mesure aux travailleurs, l'état ne se le procure qu'en faisant fonctionner la planche à billets, c'est-à-dire en créant de toutes pièces l'inflation... qui se traduira par une hausse des prix dont les seuls victimes seront les travailleurs et l'ensemble des masses laborieuses.

Pour l'instant Debré tente de masquer cet état de choses en menaçant de recourir à un blocage des prix très strict au niveau du détail en cas de hausse. Dans un premier temps ce serait donc principalement les petits commerçants qui seraient lésés. Mais du blocage des prix au blocage des salaires, il n'y a qu'un pas et le refus opposé par Debré à toute augmentation de salaire en est peut-être l'amorce.

L. STERN.

OFFENSIVE PATRONALE A LA S.N.E.C.M.A.

NOUS avons rendu compte dans notre numéro 3 d'une grève totale menée pendant près de deux semaines, en décembre, par plus d'une centaine d'ouvriers de l'atelier des Aubes (des jeunes, la plupart), pour le maintien des temps de montage et la garantie de leur boni.

Cette grève s'était finalement terminée sur une promesse de la direction : celle-ci s'engageait, dans un délai d'un mois, à faire une étude destinée à revaloriser les barèmes de salaires de Gennevilliers (inférieurs aux autres centres S.N.E.C.M.A.) et à intégrer une partie du boni dans le taux d'affûtage.

Il était entendu que pendant la durée de cette « étude », les travailleurs cesseraient leurs mouvements de grève, et d'autre part, qu'il n'y aurait AUCUNE SANCTION POUR FAITS DE GREVE.

La direction ne prit toutefois pas la peine d'attendre un mois pour se venger un peu de « l'affront » que représentaient deux semaines de grève, et le 29-12, elle licenciait un ouvrier fraiseur sous prétexte de « refus de travail ». Cet ouvrier avait réclamé à son chef une casquette pour se protéger de l'huile projetée par sa machine et exigeait qu'on la lui fournisse avant de prendre son poste.

Le chef d'atelier, au lieu de la casquette, lui remit un bon de sortie pour la journée, et le chef du personnel transforma cette mise à pied en licenciement immédiat et sans préavis.

Précisons que ce camarade avait joué un rôle très actif dans le déclenchement de la grève en décembre, et qu'il était l'un des responsables du « comité de lutte » pendant cette grève ; on comprend mieux ainsi le véritable motif de son licenciement.

La répression ne s'arrêta pas là car le 22 janvier, deux autres ouvriers ont été licenciés, eux aussi, cette fois pour « absences injustifiées ». Il s'agit là encore de grévistes des Aubes.

Finalement, la direction est sur le point d'accorder partiellement satisfaction pour les revendications énoncées plus haut (en augmentant toutefois en priorité les non-grévistes !) mais elle ne répugne pas à utiliser parallèlement la répression, reniant ainsi ses engagements de décembre. On peut ainsi mesurer ce que valent les promesses des patrons !

R. S.

UN SCANDALE : LES FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LA S.N.C.F.

PARMI les « solutions » au chômage des jeunes qui prend des proportions de plus en plus inquiétantes, M. Chirac, secrétaire d'Etat à l'emploi, a proposé l'aménagement de foyers de jeunes travailleurs. Ainsi ceux-ci hésiteront moins, dit-il, à quitter la maison familiale pour une région où le travail serait plus abondant. Ils y seraient assurés d'y trouver un logement.

Depuis bien longtemps, certaines grandes entreprises nationales qui ont besoin de déplacer leur personnel à travers le pays ont adopté ce système. C'est notamment le cas de la S.N.C.F. L'exemple qu'elle donne, en la matière, n'a pourtant rien de bien séduisant.

La S.N.C.F., comme la plupart des grandes entreprises nationalisées, recrute en province la majorité de son personnel appelé à travailler à Paris. Et, parmi les promesses mirobolantes qu'elle fait, il y a celle du logement.

A la signature du contrat, on fait voir au nouvel embauché que la société ne manque pas de bâtiments de « célibataires » qui rivalisent tous en confort et commodités. On lui fait voir les photos du petit livret qui est offert à tous ceux qui vont faire partie de la « grande famille des cheminots ». Effectivement, sur cette publicité, les bâtiments semblent relativement agréables et leur intérieur assez bien conçu. Le nouvel embauché ne se pose donc plus de problèmes pour son logement dans la capitale et il retourne sans souci dans sa province avant d'être appelé, quelques semaines après, dans son affectation.

Mais, dès son embauchage effectif, c'est tout autre chose que trouve le jeune cheminot. Il se voit offrir, au mieux, un misérable lit dans un dortoir où loge une bonne trentaine de ses collègues. Quand il est un peu moins verni, c'est même un wagon de « service » qui lui est proposé. Certes, il y a toutes les commodités : vue sur le chantier, bruit des trains passant toute la nuit, tas de charbon devant la porte...

Il existe aussi, dans Paris, toujours à proximité des gares, des locaux avec des chambres à deux lits. Là, si l'aspect extérieur est plus agréable à première vue, il n'en demeure pas moins que les conditions de vie et de repos y sont aussi difficiles : bruit des trains (pour ne pas nous dépayser sans doute), allées et venues perpétuelles, interdiction d'y faire pénétrer qui que ce soit sans autorisation. Et pourtant, cette deuxième sorte de locaux est difficilement accessible à cause du manque de place et il faut patienter parfois très longtemps pour pouvoir en bénéficier (le loyer est de 60 F environ par mois pour un lit).

La plupart de ces jeunes travaillent en « trois huit » ou en service décalé (roulants). Aussi, en plus des bruits extérieurs, c'est toute la nuit un concert de réveils sonnant à toutes heures.

Quant au bâtiment « trois étoiles » (celui du petit livret publicitaire remis à l'embauche) c'est une autre histoire. Les places y sont chères (environ 100 F) et rares : par exemple, il n'en existe qu'un seul, à la Plaine Saint-Denis, en ce qui concerne la région Nord (la gare de Paris-Nord et la grande banlieue qui lui est rattachée). Il y a même une légère discrimination hiérarchique et on peut constater que la plupart des agents occupant ce bâtiment sont au moins à l'échelle cinq (la majorité des jeunes sont embauchés à l'échelle deux). Mais, comme le loyer est élevé, cela justifie dans une certaine mesure l'absence d'agents des échelles inférieures.

A cause de la promiscuité, le jeune cheminot ne bénéficie d'aucune indépendance après son travail. Midi et soir : la cantine. Pour se reposer : le dortoir. La nuit : le loco-tracteur, les trains de passage ou les rames de wagons que l'on trie. Comme toute distraction, il y a la télé ou le « troquet » d'en face. Il attend avec impatience la fin de la semaine ou le repos pour se « payer » cinq cents kilomètres (et souvent plus) et aller faire un tour dans la famille. Celui qui n'habite pas trop loin, et lorsque son service le lui permet, essaye même d'aller tous les jours chez lui. Deux heures de sommeil dans le train, trois à la maison et on reprend le « turbin » un peu crevé mais avec un meilleur moral.

Après deux ans d'occupation des locaux, la S.N.C.F. est en droit d'expulser le locataire. En règle générale elle ne le fait pas, mais elle augmente le loyer de 25 % pour la troisième année et de 50 % par la suite.

Déjà, pourtant au départ, le loyer des dortoirs va de 10 F à 15 F au mètre carré. Mais le cheminot n'a pas le choix : avec un salaire de 600 F à 700 F par mois, il peut difficilement prendre une chambre plus décente dans Paris. Elles sont d'ailleurs bien rares.

Il est vrai tout de même que c'est une bonne solution, sinon pour les cheminots, du moins pour la S.N.C.F. qui peut tirer profit de ses locaux désaffectés. En deux temps trois mouvements, on met des lits et le tour est joué. Voilà des chambres pour les célibataires.

Est-ce vraiment cela que propose maintenant M. Chirac à tous les jeunes travailleurs ?

Belle perspective !...

J.-P. ROLLIN.

Il y a 3 mois, ces wagons abritaient encore des cheminots, ...Et bien des logements de cette sorte sont encore en service.
(Photo V.O.)

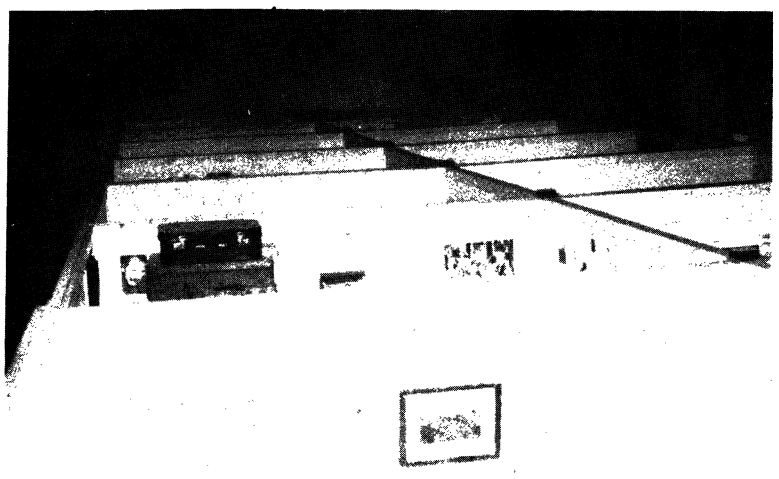

Cabines de douches ?... Non ! Chambres d'un foyer S.N.C.F.
(Photo V.O.)

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion du cercle Léon Trotsky de Paris aura lieu

LUNDI 12 FEVRIER 1968
Au Palais de la Mutualité, 14, rue Saint-Victor
Salle C - 1er étage. 20 h 30

sur le sujet suivant :

QU'EST-CE QU'ETRE UN REVOLUTIONNAIRE EN 1968 ?

N.B. — Cette réunion n'est pas publique. Les invitations sont à retirer au siège du journal, à nos permanences ou à la librairie « La Nef de Paris », 25, rue des Boulangers, Paris-5e.

POUR L'EGALITE DES SALAIRES MASCULINS ET FEMININS

L'ACTUALISATION de l'enquête de l'I.N.S.E.E. montre que la moyenne des salaires mensuels pourrait s'établir en 1965 à : 1 087 F pour les hommes, 698 F pour les femmes.

Il y a plus de vingt ans, en juillet 1946, un arrêté ministériel supprimait en France les abattements sur les salaires féminins qui étaient autorisés jusqu'à cette date-là. Dans la constitution elle-même il est écrit : « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».

Sur le plan des principes il n'y a donc pas de discriminations. Dans la pratique il n'en est pas de même et cela tout en respectant la loi.

En effet des différences existent déjà dans les salaires, pour des travaux identiques, parce que les patrons font intervenir des notions de « rendement », « d'ancienneté », de « compétence dans la qualification », etc...

Or il est courant qu'une femme s'arrête de travailler pour élever ses enfants, puis reprenne son emploi quelques années plus tard. Dans de nombreuses entreprises, il s'en suit que l'avancement féminin est sinon stoppé, du moins fortement retardé et qu'on refuse aux femmes l'accès à certains postes demandant une haute qualification. Ceci se traduit en définitive par un retard dans les salaires.

Souvent aussi, le salaire de base est augmenté par l'attribution de primes qui, par leur nature, s'ajoutent le plus souvent aux salaires de travailleurs masculins (insalubrité, danger, etc...); les heures supplémentaires, le travail de nuit, du dimanche ou des jours fériés constituent également des majorations de salaires plutôt « masculines ».

La légalité protège les femmes des travaux insalubres et des travaux de nuit ; quant aux dimanches et aux jours fériés, la deuxième « journée de travail » à faire à la maison interdit aux femmes ce travail supplémentaire.

Enfin, l'écart des salaires provient dans certains cas de disparités géographiques : c'est le cas notamment des régions côtières où les conserveries, dont les salaires sont peu élevés, constituent le principal débouché de la main-d'œuvre féminine; c'est aussi le cas de certaines usines du Nord qui emploient les femmes des mineurs pour des salaires très bas.

Ces dernières années, entre 1959 et 1964, l'écart moyen entre les salaires masculins et féminins a augmenté : il est passé de 8,9 à 10 %. Cela est dû au fait que l'accroissement des salaires a été plus rapide dans les qualifications élevées et dans les branches comme le bâtiment ou la métallurgie où la main-d'œuvre féminine est en faible proportion.

En fait le salaire de la femme reste toujours, aux yeux des patrons, un salaire d'appoint et le beau principe d'égalité des rémunérations entre homme et femme, peut aller rejoindre la collection des « liberté, égalité, fraternité » qui orne les frontispices de nos mairies.

D'ailleurs beaucoup de travailleurs considèrent que l'égalité professionnelle de l'homme et de la femme est pure utopie. Certains jugent même la femme incapable d'effectuer certains travaux et sous couvert de la protéger, la relègue en fait aux tâches ménagères.

Or, il est prouvé qu'à chances égales, bien sûr, la femme réussit au moins aussi bien que l'homme. Il faut seulement lui donner les possibilités de réaliser sa vie professionnelle sans qu'elle soit forcée de faire deux journées une à l'usine et l'autre à la maison.

Cela suppose certes des mœurs différentes, mais aussi, pour commencer, la possibilité pour tous les salariés :

1) d'avoir des conditions de travail décentes,

2) de pouvoir disposer de moyens sociaux beaucoup plus développés pour assurer les tâches dites ménagères.

Et cela n'est pas une utopie.

F. M.

LES JOURNÉES REVENDICATIVES DE LA MÉTALLURGIE

Manifestation organisée à Paris par les Fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie. (photo U.P.I.)

LES journées revendicatives des travailleurs de la métallurgie, décidées par les Fédérations C.G.T. et C.F.D.T., seraient passées, presque partout, inaperçues, si elles n'avaient coincidé avec la décision des travailleurs de l'usine Saviem, à Blainville, de se mettre en grève illimitée, et les violentes manifestations de ces travailleurs, à Caen.

Dans la plupart des grandes entreprises, en particulier dans la région parisienne, ce mot d'ordre d'action répondait si peu à l'état d'esprit des travailleurs, que les sections syndicales n'avaient, souvent, même pas appelé à débrayer, quand elles n'allaient pas, comme la C.G.T. de Sud-Aviation, à Courbevoie, jusqu'à annuler une décision de mouvement qu'elles avaient fait approuver par un vote quelques jours plus tôt (voir le numéro précédent de « Voix Ouvrière »). Ailleurs, on appelait à une heure, une heure et demie de débrayage.

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, l'enthousiasme des travailleurs n'ait pas été bien grand, et que là où il y avait un appel à l'action, les débrayages aient été peu suivis. D'autant que les revendications mises en avant étaient des plus imprécises ; d'autant surtout que ces journées revendicatives, venant après les 17 mai ou les 13 décembre, ne marquaient pas un développement de la lutte, développement que les leaders syndicaux promettent dans leurs discours mais que les travailleurs attendent vainement. Et si on répète à satiété que les raisons de mécontentement sont nombreuses, on ne fait rien pour que ce mécontentement s'exprime, avec efficacité, par des actions susceptibles de faire céder le patronat et son gouvernement. Si Jean Breteau, secrétaire de la Fédération des Métaux C.G.T., fait état d'« au moins une dizaine de milliers d'actions depuis la rentrée », les problèmes des métallurgistes, qui sont ceux de l'ensemble des travailleurs, restent entiers.

Et ils le resteront tant que l'on pourra parler, comme « France-Soir » du 26-1-67, de mini-grève, tant qu'il ne faudra compter que sur les promesses des directions syndicales qui nous annoncent, pour l'avenir, ... « un nouveau mot d'ordre national d'action ». Quand ? Sous quelle forme ? Elles nous en réservent la surprise, si l'on peut encore parler dans ce domaine de surprise, car ce seront de nouveau ces « journées revendicatives » qui semblent être devenues « la tarte à la crème ».

A moins que les travailleurs, comme ceux de la Saviem, décident de prendre en main le sort de leur lutte.

J.P.V.

CHEZ BABCOCK :

ON CONSULTE LES TRAVAILLEURS... MAIS ON NE SUIT PAS LEUR AVIS

— la tuyauterie, une centaine de travailleurs environ a assisté à la réunion groupant syndiqués et non-syndiqués où devaient se discuter les modalités de la « Journée nationale d'action de la métallurgie ».

Le représentant de la C.G.T. a expliqué les raisons du mécontentement ouvrier, a rappelé les revendications des travailleurs de la Babcock : augmentation de 60 francs pour tous, revendications concernant le travail en équipes, garantie de l'emploi. Puis il a conclu en proposant... un débrayage d'une heure et demie pour le 25 janvier.

La discussion s'est alors engagée, dans laquelle plusieurs travailleurs ont pu intervenir. L'un d'eux a expliqué qu'il était absurde d'attendre d'un débrayage aussi limité la satisfaction des revendications, que le patron ne pourrait céder qu'après une lutte victorieuse. Le représentant de la C.G.T. a alors repris la parole pour dire que le 25 janvier ne constituait qu'une étape, qu'un pas dans la mobilisation nécessaire des travailleurs, etc. Il a ensuite décrété que les ouvriers de Babcock ne devaient pas faire plus d'une heure et demie de grève et, sûr de lui, a demandé un vote : une trentaine de travailleurs a voté pour un débrayage d'une heure et demie. Plus d'une cinquantaine a levé la main lorsqu'il a été proposé un mouvement de 24 heures.

Les bureaucrates du syndicat avaient prévu une heure et demie de grève et il n'était pas question de s'incliner devant la volonté de quelques dizaines de travailleurs. Aussi, le « président » de la séance s'est-il lancé dans des explications embarrassées d'où il ressortait que si la tuyauterie était combattive, il n'en était pas de même dans le reste de l'usine. Tout cela pour conclure qu'on ferait une heure et demie de grève le 25 janvier et pas un minute de plus. Certains travailleurs, syndiqués ou non-syndiqués, ne se sont pas gênés pour dire ce qu'ils pensaient de la démocratie revue et corrigée par les bureaucrates syndicaux.

Environ 50 % de l'usine a débrayé le 25 janvier à 16 heures, sans grand enthousiasme. La grande majorité est rentrée directement à la maison, sans même s'arrêter au « meeting » organisé devant l'usine. Pratiquement personne ne s'est dérangé jusqu'à Wagram pour entendre les mêmes discours dont les ouvriers sont abreuvés à longueur d'année dans l'usine et dont ils commencent à connaître la rengaine.

A WESTINGHOUSE (SEVRAN-FREINVILLE)

DANS le cadre de la journée nationale d'action de la métallurgie du 25 janvier, à l'usine Westinghouse à Sevran, les deux syndicats C.G.T. et C.G.T.-F.O. avaient lancé une pétition pour les revendications (garantie de l'emploi, salaire, 40 h, etc).

(Photo V.O.)

La pétition ayant été signée par 800 ouvriers (sur à peu près 1.200), la C.G.T. et C.G.T.-F.O. ont lancé un appel à un débrayage le jeudi 25 à 14 h devant les bureaux de la direction pour aller apporter les pétitions.

Le jour du débrayage dans certains secteurs les ouvriers discutaient pour savoir s'ils allaient débrayer ; hésitants, ils attendaient. A l'heure du débrayage, la maîtrise s'est mise à patrouiller dans certains ateliers. Les délégués, eux, n'ont pas osé passer dans les ateliers, aller chercher les gars, ce qui fait que le climat n'étant pas explosif, seule une minorité décidée est sortie accompagner les délégués ; en tout 65 personnes.

A 14 h. 30 à la reprise, ceux qui étaient sortis n'étaient pas très regonflés (en particulier les jeunes). Les délégués expliquaient le résultat en disant que les « gars ne sont pas assez en colère ».

A LA C.S.F. LEVALLOIS

SUR les 2 500 travailleurs de l'usine, 150 seulement ont débrayé à 14 h 45, à l'appel des syndicats. Lors des précédentes journées d'action, il y avait d'habitude 300 grévistes. C'est dire que la journée du 25 n'a pas soulevé d'enthousiasme.

(Photo V.O.)

A la sortie, devant l'usine, un responsable C.F.D.T. prit la parole pour demander aux grévistes de se rendre au meeting de la salle Wagram, en passant d'abord par le siège de la C.S.F., situé juste à côté, afin d'y remettre des pétitions.

Une soixantaine de travailleurs allèrent donc à la recherche du P.D.G. de la C.S.F.. Arrivés sur les lieux, on leur répondit qu'il n'y était pas. Les manifestants firent donc demi-tour. Mais une personne travaillant au siège les rattrapa pour annoncer l'arrivée de M. Danzin, le P.D.G. Pour mettre la main dessus, les travailleurs se divisèrent en deux groupes afin de bloquer les deux issues du siège. Il ne fallait pas laisser le P.D.G. s'échapper !

Après pas mal d'efforts, deux délégués réussirent enfin à le rencontrer et à lui remettre les pétitions. M. Danzin les prit et évoqua une commission qui devait se réunir en février pour examiner les revendications. Apparemment satisfaits d'avoir mené à bien leur mission, les délégués se retirèrent, et entraînèrent les manifestants dans le plus grand calme. C'est alors qu'un délégué avoua, non sans réticence, qu'on l'avait prié, à voix basse et dans le creux de l'oreille, de faire quitter les lieux aux manifestants le plus discrètement possible. C'est en tout cas ce qu'il fit appliquer !

Finalement, les grévistes se retrouvèrent à la salle Wagram. On ne saurait dire pour conclure si toute cette affaire fut comique ou plutôt triste.

SAVIEM (Blainville-sur-Orne)

La grève, arme des travailleurs

(Suite de la première page)

En effet, la Saviem est une filiale de la Régie Renault, spécialisée dans la construction des véhicules industriels. Au début, la Régie Renault a confié la construction des camions et des cars à la Saviem née de la fusion du secteur poids lourds de la Régie Renault, de Latil (Suresnes) et de Somua (St-Ouen). Puis les cars ont été décentralisés à Annonay (Ardèche) et les poids lourds et les petits camions ont été décentralisés dans une usine entièrement nouvelle à Blainville-sur-Orne, inaugurée en 1965. Bien entendu, les nouvelles usines Saviem décentralisées ne sont pas nationalisées bien qu'étant des filiales de la R.N.U.R., et leur statut est différent. De sorte que certains avantages acquis à la R.N.U.R. ont disparu à la Saviem. Ce que réclament les travailleurs de la Saviem, c'est en fin de compte d'être alignés sur la Régie Renault.

La presse nous dit que les travailleurs se sont mis en grève illimitée à l'appel des syndicats. Mais il faut bien observer que ni la presse, ni les syndicats n'ont mis beaucoup d'ardeur à populariser le mouvement. Il a fallu les événements de la fin de la semaine pour que ce mouvement fasse un peu surface dans l'actualité sociale.

C'est qu'en fait, la méthode de lutte employée, la grève illimitée, ne fait plus partie de la tactique des dirigeants syndicaux. Pour eux, la bonne méthode, celle qui ne coûte pas cher, ce sont les débrayages limités et partiels. Les travailleurs de la Saviem ont repris une tradition de lutte qui leur fait honneur. En effet, non seulement ils se sont mis en grève illimitée, mais ils ont organisé leur mouvement en mettant en place des piquets de grève qui n'avaient rien de symbolique et qui interdisaient l'entrée de l'usine. Lorsque les C.R.S. ont commencé à patrouiller dans la région, des barricades ont même été construites pour défendre l'entrée de l'usine.

L'exemple des ouvriers de la Saviem a fait tache d'huile et vendredi, à une manifestation commune, ce sont des travailleurs de chez Jaeger, Sonormel, Radiotechnique, etc., auxquels s'étaient joints des étudiants, qui se sont retrouvés au coude à coude pour affronter les forces de police. La lutte a été sévère et la presse prétend que le gros pourcentage de jeunes travaillant dans ces entreprises, et en particulier à la Saviem, explique la violence des bagarres. Et évidemment, comme toujours, on invoque la présence « d'éléments incontrôlés ». Quand les travailleurs se mettent en grève, c'est qu'ils brisent le contrôle patronal et dans le cas de la Saviem, il est fort probable qu'ils ont également brisé le « contrôle » des syndicats, et imposé dans l'action leur contrôle de grévistes sur les dirigeants syndicaux.

Les travailleurs de la Saviem seront-ils vainqueurs ? Personne, encore, ne peut le dire. Ce qui est certain, c'est que dans le cadre de leur entreprise, ils ont de sérieux atouts en mains.

La Saviem est une usine nouvelle qui a un bilan favorable et un portefeuille de commandes bien garni. La Direction, qui est la même que celle de la Régie, puisque depuis la mort récente de M. Durlach, c'est M. Vernier-Paillez, président directeur général adjoint de la R.N.U.R., qui est également P.D.G. de la Saviem, préférerait certainement lâcher quelque chose sur les salaires plutôt que de voir s'aggraver un conflit qui risque de lui coûter fort cher.

Mais la R.N.U.R., c'est le gouvernement. Et celui-ci ne lâchera pas facilement sur les revendications des travailleurs de province. C'est pourquoi ce combat, engagé à la Saviem, prend dès le départ les dimensions d'une lutte entre l'ensemble des travailleurs d'une part et le patronat et le gouvernement d'autre part. Le combat engagé par les travailleurs de la Saviem marque-t-il le début d'une lutte sérieuse et résolue des travailleurs contre le pouvoir des capitalistes, les bas salaires, et le chômage ? Tout dépend de la capacité de l'ensemble des travailleurs à s'engager dans la même voie que ceux de la Saviem.

En tous cas, les travailleurs de Blainville nous montrent que la grève, la vraie, c'est-à-dire l'arrêt complet du travail et les manifestations de rue, sont encore une arme redoutable et redoutée dans les mains des travailleurs décidés.

H. VAUQUELIN.

ECHOS DES ENTREPRISES - ECHOS DES ENTREPRISES - ECHOS DES

A LA S.E.V.

Issy-les-Moulineaux

LES PENDULES A LA FERRAILLE

Comme si ce n'était pas suffisant pour les camarades des moteurs d'essuie-glace de sortir à 18 h 15, la direction pousse la tracasserie à l'extrême, en les obligeant à pointer le soir sous peine de faire sauter 1/4 d'heure. Voilà ce que cela donne : plusieurs centaines de personnes se précipitent à la même minute sur les trois pendules et c'est la bousculade pour attraper son carton. Les plus rapides partent à l'heure mais les autres doivent faire la queue jusqu'à 18 h 20 et plus. Certains soirs le chef du personnel était même venu faire la police. Ce monsieur n'a certainement pas un train à prendre, et n'étant pas épuisé par son « travail » il n'est pas pressé de quitter l'usine. Ce n'est pas notre cas. Plus vite on est dehors, mieux ça vaut.

En plus, à quoi rime cette mesure ? Nous n'avions pas l'habitude de sortir une heure plus tôt quand il n'y avait pas de pointage. Pourquoi cette surveillance supplémentaire ? Encore une brimade de la direction ! Elle nous prend pour des gamins qu'il faut dresser. A nous de lui montrer que nous sommes majeurs.

(V.O. S.E.V.)

AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Saint-Nazaire

LE DAUPHINE N'A PAS ETE LIBERE

La distribution exagérément inégale de galons, arme favorite de la Direction pour créer la division parmi les travailleurs, a fait boomerang et dans la cale jean-bart, la Direction s'est retrouvée avec un dauphiné sur les bras. Le mécontentement des marins et des élingueurs s'est traduit par la revendication de 15 A.F. de l'heure, *et le paiement des heures de grève.* Par leur lutte, les marins ont exprimé ce que ressent la grande majorité des travailleurs: l'obtention d'une augmentation de salaire, qui ne soit pas à la tête du client mais qui soit la même pour tous.

Le patronat compte sur notre division pour nous combattre, en essayant de retourner les travailleurs les uns contre les autres, comme il a tenté de le faire pour les pontonniers.

Mais ce coup-là, ça n'a pas marché.

(V.O. Chantiers de l'Atlantique n° 190).

LES GRANDES MANŒUVRES

Les ateliers d'armement doivent être installés transitoirement à Montoir au cours du troisième trimestre. Le retour à l'îlot définitif Atlantique se ferait d'ici trois ou quatre ans, dans les bâtiments ex-St-Denis, d'ici là libérés par Babcock, reconstitués à l'emplacement des anciennes cales de lancement Penhoët. Il s'agit de muter, transférer, brasser, isoler pour régner. Il s'agit de bousculades rentables pour autant que les diverses indemnités gouvernementales s'avèrent de plus en plus volumineuses.

L'installation provisoire entre la SMPA et la Providence des secteurs tôlerie légère, électricité et bois relève de l'organisation militaire. Le transport du domicile à l'usine et retour se ferait par camions ainsi que le voyage à la cantine. Tout cela rappelle les grandes manœuvres de Coëtquidan.

(V. O., Chantiers de l'Atlantique, n° 190).

CHEZ CHAUSSON

Gennevilliers

LEUR SPECIALITE : TUER LE TEMPS DES AUTRES.

Il en sort de partout, des chronos dont on ne soupçonnait pas la quantité à l'usine. Pour l'instant, ils sont attirés par la R.U.

La Direction s'est prise d'affection pour eux car ils possèdent un double pouvoir. Ils peuvent ressusciter des bons temps dans des postes où on les aurait crû morts pour l'éternité. Ils peuvent aussi, et c'est ce qu'ils font le plus souvent, tuer les temps. Le secret de cette magie, le voilà : vous prenez le temps d'une opération, sur le papier bien sûr, car il n'est pas question de le montrer pratiquement, vous divisez ce temps par autant de fois que le désire le patron et c'est tout. Le résultat se compte par une multiplication des cadences pour nous, et par une augmentation des profits pour le patron.

Quand on sait que le chrono prétendait trouver du bon temps dans les berceaux, un des postes les plus pénibles et qu'il a fallu l'intervention du contremaître pour lui signifier qu'il dépassait les bornes, on ne s'étonne plus de rien. Pour la Direction responsable de ce manège, c'est clair, elle veut nous faire produire plus en étant moins. Résister à ces tentatives, c'est, en tout état de cause, nous assurer que les ateliers ne se transformeront pas en bagne.

(V.O. Chausson, n° 251.)

A L'ALSTHOM

Saint-Ouen

NOUS NE SOMMES PAS DES MACHINES...A VAPEUR

Chez Alsthom, les ateliers où nous usons notre vie et notre santé ne manquent pas, mais il en est pourtant où les conditions sont plus particulièrement pénibles.

C'est le cas par exemple de l'atelier de traitement des condensateurs à la Savoisienne. Dans cet atelier, nous respirons en permanence les vapeurs nocives du pyralène chauffé. En effet, lorsque les cuves où sont traités les condensateurs sont ouvertes après un traitement à chaud de plusieurs dizaines d'heures, les vapeurs libérées envahissent l'atmosphère. Pour être convaincus de la nocivité de ces vapeurs, il suffit d'avoir eu la gorge et les yeux irrités à leur contact. Dernièrement, un camarade travaillant dans cette atmosphère a fait un séjour en maison de repos. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? De la même manière qu'elles pénètrent partout, les vapeurs de pyralène pénètrent également les poumons des ouvriers.

Il y aurait pourtant un moyen simple de résoudre ce problème, ce serait d'installer un système d'aspiration au-dessus des cuves.

De toutes façons, peu nous importent les problèmes techniques que cela pose.

Quand il le faut, nos patrons sont bien capables de prouesses techniques.

La direction elle-même, si le fonctionnement de certaines machines le nécessitait ferait installer des salles conditionnées.

Mais voià, pour elle nous ne sommes que des machines peu coûteuses, peu fragiles, et qu'elle peut aisément remplacer. Nous devons lui prouver qu'il n'en est rien. Notre santé n'a pas de prix.

(V.O. Alsthom, n° 7).

CHEZ CITROEN Paris

...ON NE PEUT MEME PAS SIFFLER

On nous informe qu'un travailleur de Pleyel a eu trois jours de mise à pied pour avoir sifflé dans l'atelier.

A l'intérieur de l'enceinte Citroën nous ne devrions être que des automates uniquement capables de faire tourner ses machines de plus en plus vite, pour augmenter sa production. Et toute manifestation autre que celle dictée par le rendement est sévèrement réprimée.

Aussi n'hésite-t-elle pas à sanctionner, à priver un travailleur de trois jours de salaire, à amputer une quinzaine déjà bien maigre.

Tout est bon à Citroën pour humilier et brimer les travailleurs même les prétextes les plus futiles.

(V.O. Citroën n° 255).

A LA REGIE RENAULT

Billancourt

LE TRAVAIL C'EST LA SANTE

Etre O.S. sur chaîne, ce n'est pas une sinécure. Tous ceux qui y ont goûté en sont persuadés. Et pourtant, on voudrait nous faire croire le contraire. En effet, il y a quelque temps, la Direction a procédé à une expérience sur un ouvrier de la chaîne Meudon. Celle-ci avait pour but, à l'aide d'appareils compliqués, dont l'ouvrier en question était harnaché, de constater le degré de fatigue provoqué par les cadences et les gestes répétés à l'infini.

On ne nous a pas donné les résultats de cet encéphalogramme, mais ce qui est certain c'est qu'on se fiche de nous.

Nous ne sommes pas des cobayes et nous n'avons pas besoin d'expérience pour sentir dans nos jambes et notre tête l'abrutissement et la fatigue que nous procurent les 48 h hebdomadaires et les cadences infernales.

Il y a fort à parier que ces apprentis sorciers ne font des expériences que pour nous donner plus de travail ou pour nous rendre plus productifs. En tout cas, nous, nous n'avons pas besoin d'appareils compliqués pour mesurer leur c...

(V.O. RNUR n° 41).

A LA B.N.P.

(Paris 18e)

QUI SE DISCREDITE ?

Le numéro de janvier de « Vivre » consacrait toute une page à polémiquer contre la « Voix Ouvrière ».

Le rédacteur (tout aussi anonyme que celui de « Voix Ouvrière », notons en passant, mais nous ne le lui reprochons pas, car pour nous ce qui compte ce sont les idées) croit utile de reprendre à son compte la vieille calomnie « D'où vient l'argent ? » Pour apprécier la bêtise crasse (ou la malhonnêteté) d'une telle insinuation, il suffit de savoir (et le rédacteur lui, le sait, du moins dit-il) que l'édition d'une feuille comme cele-ci revient à moins de 6 000 AF par mois. Et il se trouve qu'il y a suffisamment de travailleurs qui partagent nos idées et qui soutiennent notre activité, pour que réunir une tele somme ne soit vraiment pas un gros problème.

On nous accuse aussi de « discréditer les organisations syndicales ». C'est trop drôle ! Qu'est-ce qui discrédite malheureusement les syndicats aux yeux de beaucoup de travailleurs ? N'est-ce pas plutôt la politique ridicule de nos dirigeants syndicaux (dont la valse hésitation revendicative à laquelle nous assistons n'est qu'un exemple), le manque de démocratie au sein de la C.G.T.? Et nous ne faisons, en critiquant ces aspects que formuler tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

Mais pour les dirigeants syndicaux, oser les critiquer est le pire des péchés ; qui ne dit pas « amen » est un hérétique, un suppôt du diable.

Nous ne sommes pas contre les syndicats. Bien au contraire. Nous sommes pour des syndicats démocratiques (et si la démocratie existait, un seul ferait encore bien mieux l'affaire) qui défendent des revendications qui en vaillent la peine vraiment ; nous sommes pour des syndicats qui soient aux travailleurs et non pas soumis à l'autorité du droit divin.

(V.O. B.N.P. n° 19)

A LA C.S.F.

(Levallois)

QUE LE CIEL NE NOUS TOMBE PAS SUR LA TETE !

Récemment au tirage du TT une poutre maîtresse du plafond fléchisait dangereusement. La direction a fait mettre un étais (assez mince). Il faut espérer que cette installation est considérée comme provisoire, les camarades de l'étage au-dessus n'ayant aucune envie d'atterrir un jour au tirage.

(V.O. C.S.F. Levallois, n° 102)

CHEZ OLIER

Clermont-Ferrand

LA MOUCHE DU COCHE

Nous avons pu assister gratis à un grand numéro personnel du célèbre chef de la fonderie, l'autre jour.

Un camion n'arrivait pas à monter l'allée, il s'en est mêlé ; il a commencé par couvrir d'injures non seulement le chauffeur mais tous les assistants ; si les cris, les gesticulations, la hargne et la grossièreté pouvaient se convertir en force motrice, le camion aurait été vite en haut; mais tout ce zèle ne l'a pas fait avancer d'un millimètre. Pour se venger, il a voulu faire régner la terreur toute la matinée dans son atelier.

On se demande qui il compte impressionner avec ce grand déploiement d'invectives et ce pseudo-zèle. Pour nous, il a saisi une fois de plus l'occasion de se rendre à la fois odieux et ridicule.

(V.O. Olier, n° 68).

UN COMBLE

Un de nos jeunes camarades n'ayant sans doute pas saisi le sens des « avantages » que la Maison nous offre à longueur d'année : bas salaires, cadences de plus en plus soutenues conditions de travail dangereuses, a décidé de prendre son compte.

A titre de représailles, la Direction s'est permis de retenir 30 F sur son salaire sous prétexte que ses outils étaient usés. Ainsi, non content de nous faire travailler à ses profits 12 heures par jour, Tévissen prétend encore nous faire payer pour utiliser les outils de cette exploitation.

La mesquinerie de la Maison est décidément sans borne.

(V.O. Olier n° 68.)

CHEZ RENAULT

Boulogne-Billancourt

L'HOTEL DES COURANTS D'AIR

Le magasin à huile vient de déménager dans l'allée wagonnière, mais, paraît-il, c'est provisoire, et du reste, ce n'est pas notre affaire. Seulement ceux qui y travaillent auront peut-être la bonne place cet été, il y fera frais mais pour le moment, l'hiver n'est pas terminé et ce n'est pas le grillage qui les protégera contre les courants d'air.

(V.O. Renault, dépt. 37 n° 264).

LISTE DES ENTREPRISES OU PARAIT UNE « VOIX OUVRIERE »

Nous ne pouvons faire paraître des informations de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrière ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour que ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

AUTOMOBILE :

BERLIET — Lyon-Vénissieux.
CHAUSSON — Asnières.
CHAUSSON — Gennevilliers.
CITROEN — Usines Levallois et Quai de Javel.
PANHARD — Paris-13e.
PEUGEOT — (Indénor) Dijon.
PEUGEOT — Colomban.
PEUGEOT — Sochaux.
RENAULT — Billancourt - 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine :
R.N.U.R. — Général.
R.N.U.R. — Bâtiment C.
R.N.U.R. — Bureaux
R.N.U.R. — Département 37.
RENAULT — Flins.

METALLURGIE :

Aciéries et Forges de la Loire (C.A. F.L.). — Saint-Chamond.
BABCOCK-WILCOX — La Courneuve.
BENDIX — Drancy.
BRONZAVIA — Courbevoie.
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — St-Nazaire.
CRANE — Lille.
MAVILOR — Saint-Chamond.
OLIER — Clermont-Ferrand.
LA POLYMECANIQUE — Pantin.
S.E.V.-MARCHAL — Issy-les-Moulineaux.

AERONAUTIQUE :

HISPANO-SUIZA — Bois-Colombes.
S.N.E.C.M.A. Kellermann — Paris-13e.
S.N.E.C.M.A. — Gennevilliers.
SUD-AVIATION — Courbevoie.

ELECTRONIQUE-ELECTROTECHNIQUE

ALSTHOM — Saint-Ouen.
BOURGOGNE-ELECTRONIQUE — Dijon.
CABLES DE LYON — Lyon.
C.I.T. — PARIS-XVe.
C.S.F. — Issy-les-Moulineaux.
C.S.F. — Levallois.
Cie des COMPTEURS DE MONTROUGE — Montrouge.
F.R.L.E. — Longvic-les-Dijon.
NEYRPIC — Grenoble.

CHIMIE ET CAOUTCHOUC :

KODAK — Vincennes.
MICHELIN — Bourges.
MICHELIN — Clermont-Ferrand.
L'OREAL — Aulnay-sous-Bois.
PROGIL — Grenoble.
RHODIACETA — Lyon-Vaise.
RHONE-POULENC — Vitry.
ROUSSEL-UCLAF — Romainville.

SERVICES ET DIVERS

AIR-FRANCE — Ateliers Orly-Nord.
AIR-FRANCE — Blanqui — Paris-XIIIe.
ASSISTANCE PUBLIQUE (Hôpital Necker-Enfants Malades) - Paris-XVe.
ASSURANCES GENERALES — Siège - Paris.
ASSURANCES GENERALES — Drouot - Paris.
BANQUE NATIONALE DE PARIS — Paris.
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES — Rue Viala, Paris-XVe.
CHEMINOTS — Gare de Lyon.
Gare du Nord.
La Plaine-Landy.
Le Bourget-Bobigny.
CREDIT LYONNAIS — Siège central Paris.
CREDIT LYONNAIS — Levallois.
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE — Rouen.
IMPRIMERIE DESFOSSES — Issy-les-Moulineaux.
MINES — Bassin du Douaisis - Mine d'Aniche.
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE - Paris.
QUAIS ET DOCKS — Marseille.
URBAINE ET LA SEINE — Paris.

BRAVO LES LYCÉENS !

UN lycéen, en seconde au lycée Condorcet a été renvoyé de l'établissement sous l'accusation d'avoir organisé une grève des cours le 11 janvier contre la récupération de la journée du 22 décembre. Cet élève était un militant J.C.R. et un membre actif du Comité Vietnam du lycée.

A l'annonce, le 17 janvier, de son exclusion, ses camarades décidèrent de protester. Des remous eurent lieu dans le lycée et des professeurs contactés semblèrent approuver un mouvement de protestation. Un tract appelant à venir manifester le samedi 20 à la Trinité fut diffusé à Condorcet et dans d'autres lycées parisiens. 400 jeunes environ se retrouvèrent le samedi à 17 h non à la Trinité où les flics les attendaient, mais à Saint-Augustin, parmi eux, une soixantaine d'élèves de Condorcet. Rue de Provence, ce fut la rencontre avec les flics, qui se solda par cinq ou six arrestations.

Samedi 27, 1.000 à 1.500 lycéens et étudiants manifestèrent de nouveau devant le lycée.

Le lundi 22 avait eu lieu la réunion du Conseil de discipline (formé des professeurs et d'une représentant des parents d'élèves sous la présidence du proviseur), qui devait décider de la sanction.

Aucune preuve ne fut faite des accusations lancées contre l'élève. Mais c'est devant une assemblée en majorité hostile et constamment interrompu par le proviseur qu'il présenta sa défense. Elle fut accueillie d'une façon méprisante comme en témoigne cet extrait du « Monde » du 25 janvier : « Reconnaissant que cette « défense » était « brillante et fort bien faite », la plupart des membre du conseil de discipline en ont conclu que l'élève n'en était pas l'auteur ».

L'exclusion a donc été décidée, la protestation n'avait pas été suffisante, mais elle a porté au grand jour les règlements intérieurs draconiens des lycées. Et la presse, pour une fois, a fait état du problème des lycéens qui à 15, 16 ans se sentent concernés par les faits politiques et n'ont pas le droit d'exprimer la moindre idée... si elle se situe sur la gauche, si elle met en cause la société. Il est interdit de faire pénétrer dans les établissements scolaires le moindre journal, le moindre tract. Théoriquement, seuls les livres de classes sont autorisés, les autres livres devant être tamponnés par le surveillant général. Les élèves n'en tiennent pas compte, mais c'est dans le règlement et l'on pourrait donc sanctionner un élève en possession d'un livre de poche. Le jour où l'administration veut se débarrasser d'un jeune d'esprit trop indépendant, c'est facile.

Dans un tract diffusé après la décision définitive du conseil de discipline, les camarades de l'élève exclu déclaraient : « Par son exclusion, en fait, on a voulu décapiter dans l'établissement la propagation des idées socialistes. Nous pouvons remarquer que les éléments d'extrême droite sont couverts très souvent par l'administration et que les diverses aumôneries religieuses et le club UNESCO ont des activités officielles »... « Mais il faut autre chose qu'un fonctionnaire zélé pour arrêter la manifestation des idées ».

Et ces jeunes, ces « galopins en culottes courtes » ont raison.

Ils se sentent adultes et veulent juger en connaissance de cause.

Et dans les lycées, actuellement le malaise est certain, l'affaire de Condorcet ne l'ayant que révélé au grand jour. Une organisation « Le Comité d'Action Lycéen » qui existe, en particulier à Condorcet, se propose des buts comparables à l'U.N.E.F. sur le plan étudiant. Ei si nous pensons qu'une gestion démocratique des lycées, une réforme totale de l'enseignement, la refonte des programmes, l'accession à une culture humaine ne peuvent être atteints dans cette société d'exploitation, il n'empêche que les lycéens ont raison de défendre leur droit d'expression, en particulier la liberté d'opinion politique.

S. G.

LUTTE DE CLASSE

Numéro 11 — Mois de janvier 1968

Au sommaire :

Le rôle du sentiment national dans les luttes sociales.

Des voies et des moyens de la reconstruction de la Quatrième Internationale.

«C'EST TOUJOURS LE PAUVRE OUVRIER QUI TRINQUE»

APRES l'accident du Brigue-Paris, qui a fait 2 morts et 41 blessés, le mécanicien du train a été inculpé d'homicide involontaire et emprisonné en « détention provisoire ».

D'après les résultats de l'enquête, la prise de sang aurait révélé que le mécanicien se trouvait « dans un état d'excitation consécutive à une imprégnation alcoolique surprenante chez un homme à qui l'on avait confié la direction d'un convoi rapide... »

Ainsi la justice a-t-elle trouvé le « responsable ». Pour elle, l'affaire est résolue.

Pendant ce temps, le Tribunal de Grande Instance de Marseille rendait son verdict dans l'affaire de l'explosion du pétrolier « Olympic Honour » qui fit, en avril 1966, 5 morts et plusieurs dizaines de blessés. M. Gérard Seriot, ingénieur d'armement de la Sté d'Armateurs à qui appartenait le pétrolier et un autre collaborateur de cette compagnie ont été relaxés... Seuls des personnages de moindre importance dans cette société ont été condamnés respectivement à 2 mois et 4 mois de prison.

Et, encore tout frais dans les mémoires, rappelons-nous la catastrophe du Boulevard Lefebvre (20 morts) où tous les inculpés bénéficièrent du sursis.

De ces 2 affaires, toute la presse en a parlé, mais ce qu'on oublie ce sont les milliers d'accidents du travail qui journellement font de chaque travailleur une victime en puissance. Accidents du travail dus aux cadences trop rapides, à la fatigue quotidienne, à la rationalisation du travail que l'on fait sur le dos des ouvriers, en comprimant le personnel, en diminuant les effectifs. Où il y avait deux employés dans un bus, on ne laisse qu'un chauffeur. Où il v avait deux mécaniciens dans un train, il n'y en a plus qu'un...

Alors quand il y a un accident, on se dépêche d'inculper le chemino... Pourtant on n'a jamais vu un patron arrêté, parce que les ouvriers de son entreprise deviennent infirmes ou meurent lors d'un accident du travail à cause des conditions d'exploitation.

C'est que dans la société capitaliste, la justice est une justice de classe. Et si les bourgeois responsables des accidents du travail peuvent jouir impunément de leurs profits, tout est fait dans ce monde pour que le travailleur soit considéré comme un sous-homme. Le bourgeois peut tuer, mutiler, mais qu'un travailleur ait une défaillance, et les foudres de la justice et du règlement s'abattent sur lui.

Et si nous sommes les premiers à déplorer que l'accident du Brigue-Paris ait fait des victimes, nous disons que le vrai responsable en est la société capitaliste et elle seule.

Catherine OLIVIER.

A la Faculté des Sciences :

LES ETUDIANTS SOLIDAIRES DES GREVISTES

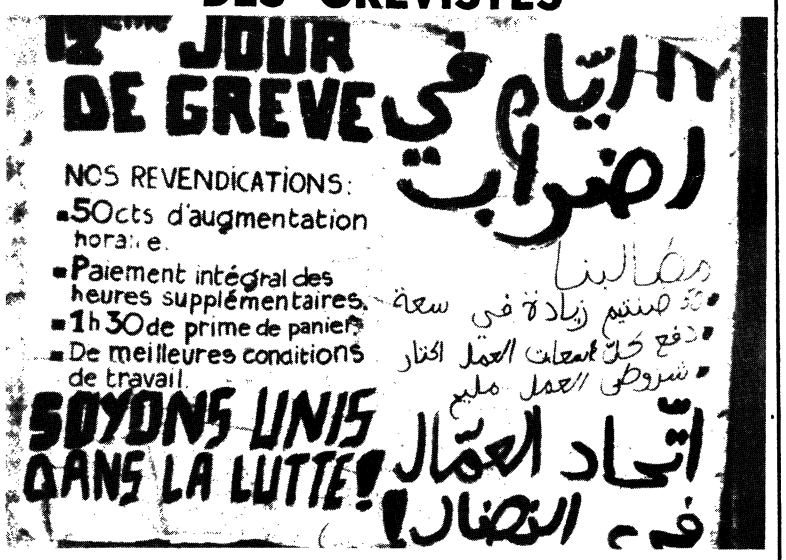

(photo V.O.)

Sur le chantier de la faculté des sciences de Paris (Halle aux Vins), 300 ouvriers de l'entreprise Schwartz-Hautmont sont en grève illimitée depuis le lundi 15 janvier, pour la satisfaction de leurs revendications (que l'on peut lire sur la photo ci-dessus).

Cette grève au milieu du quartier des facultés a entraîné une solidarité importante des étudiants et des enseignants. Une collecte, organisée par les étudiants d'extrême-gauche, a réuni plus d'un million et demi d'anciens francs.

(photo V.O.)

SOLIDARITE AVEC DANIEL COHN-BENDIT

DEPUIS quelques temps déjà, les policiers en civil se multipliaient à la faculté de Nanterre. Parallèlement, l'administration constituait des « listes noires » de militants révolutionnaires étudiants. L'un d'eux, Daniel Cohn-Bendit, jeune étudiant anarchiste allemand, était menacé d'expulsion, non seulement de la faculté, mais aussi du territoire français. Le vendredi 26, appelées par le doyen pour s'opposer aux étudiants anarchistes qui manifestaient contre la présence dans la faculté de policiers en civil et contre l'expulsion de Cohn, les forces de police, débarquées de quatre cars, pénétraient dans les locaux. Ils trouvèrent devant eux une vingtaine d'étudiants prêts à faire face et bien décidés à ne pas laisser la faculté se transformer en villégiature pour gardiens de la paix. Après une brève et violente bataille, les forces de police se retirèrent.

L'U.N.E.F. s'est élevée avec vigueur « contre l'existence de listes noires en possession de l'administration. Elle appelle tous les étudiants de Nanterre à exprimer leur solidarité avec Daniel Cohn-Bendit et l'ensemble des organisations démocratiques à faire en sorte que Daniel Cohn-Bendit ne soit ni exclu de l'Université, ni expulsé de France. »

Quant aux étudiants communistes, d'après « l'Humanité » du 27 janvier, ils s'élèvent contre l'intervention de la police dans la faculté mais aussi « contre la gesticulation de quelques anarchistes et gauchistes offrant des prétextes à l'entretien d'un tel climat. » Aucune autre information n'a été donnée aux lecteurs de « l'Humanité ».

Il fallait s'y attendre. Pour les staliniens, quand les révolutionnaires ne sont pas « payés par la préfecture ou l'Intérieur », ils sont plus simplement des « provocateurs ». Ces prises de position peuvent peut-être faire illusion auprès des lecteurs de « l'Humanité » en général, mais elles ne soulèvent que mépris et colère chez tous ceux qui se solidarisent avec Cohn.

Un crime parfait

La radio nous a informé du suicide d'un dessinateur industriel. Il avait la quarantaine passée et ne trouvait pas de travail à cause de son âge.

Et si la radio en a parlé, c'est qu'il n'avait pas assez d'argent pour s'acheter un revolver et qu'il avait confectionné une arme à feu rudimentaire en trois jours.

Voilà à quoi les patrons acculent un travailleur : d'abord on lui retire son gagne-pain, sous prétexte de rentabilité, puis on l'accule au suicide. En droit, cela s'appelle un assassinat prémédité. mais dans notre société, le patron qui l'a licencié et ceux qui l'ont refusé à cause de son âge, non seulement ne sont pas inquiétés, mais ils ne se sentent même pas coupables. Bien sûr, tous les travailleurs dans son cas ne se suicident pas, mais beaucoup sont acculés au désespoir et acceptent n'importe quel travail.

Le crime des patrons est, dans cette société, tout à fait légal, donc parfait. Mais une société qui assassine les producteurs des richesses est condamnée inéluctablement.

Abonnements ordinaires : 6 mois 15 F - 1 an 25 F
Abonnements de soutien : 6 mois 30 F - 1 an 50 F
Envoyer les fonds au nom de Maurice SCHROEDT - C.C.P. PARIS 9424-78.

VOIX OUVRIERE
Rédaction - Administration :
29, rue de Chateau-Landon, Paris-10e.
Parution hebdomadaire :
En vente le mercredi.
Prix : 1 F.
Abonnement :
6 mois : 15 F.
1 an 25 F
Abonnement de soutien :
6 mois ..... 30 F
1 an ..... 50 F
Tous les envois de fonds doivent être effectués au nom de
Maurice SCHROEDT
C.C.P. PARIS 9424-78
Imprimerie - Composition
Duhen, rue Philippe-de-Girard Paris-18e
Impr. « Rotoffset », 77-Meaux
Distribué par les N.M.P.P.